



# Remaufens Infos

Juin 2026

## Conseil communal

La Commune de Remaufens a le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres, **Madame Cynthia Dorthe, Monsieur Jean Sébastien Merieux et Monsieur Lonni Rossi** au sein du Conseil communal.

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans l'exercice de leur nouvelle fonction. Leur engagement en faveur de la collectivité contribuera sans aucun doute au développement et au bien-être de notre commune.

Nous profitons également de cette occasion pour adresser nos sincères remerciements aux trois membres qui ont quitté leur fonction, **Monsieur Gregory Déglise, Monsieur Paul Konan et Monsieur Loïc Jacquiard** pour le travail accompli durant toutes ces années. Par leur investissement, leur disponibilité et leur sens des responsabilités, ils ont largement contribué à la gestion et à l'évolution de la commune au service de la population.

La Commune de Remaufens exprime sa profonde reconnaissance pour leur engagement et leur dévouement, et souhaite plein succès aux nouveaux membres dans la poursuite des projets au bénéfice de toute la communauté.

## Chiens

amicus 

Dès 2026, la commune de Remaufens facturera directement sa part de l'impôt sur la détention des chiens.

La population recevra désormais deux factures distinctes : l'une émise par la commune, d'un montant de CHF 75.- par chien à l'année, et l'autre par le canton, d'un montant de CHF 100.-

La commune extrait la liste des détenteurs de chiens depuis la base de données **AMICUS**. Nous remercions la population de veiller à maintenir ses données à jour dans ce registre.



La période de nidification et de mise bas des mammifères en forêt a débuté, afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement de la faune, la Commune vous rappelle l'obligation de tenir les chiens en laisse en forêt du 1er avril au 15 juillet.

## Nouveau règlement – Contrôle des habitants

La Commune informe la population de l'existence d'un règlement communal sur les émoluments en matière de contrôle des habitants. Certaines prestations sont soumises à des émoluments conformément au règlement communal en vigueur depuis le 15 décembre 2025. Cela concerne notamment l'établissement de certaines attestations, déclarations, légalisations ou documents administratifs. Le règlement complet peut être consulté sur le site internet de la Commune ainsi que auprès de l'administration communale.



# Campagne contre le Tabac

STOP  
2DROP

En collaboration avec l'ONG stop2drop, La Commune de Remaufens renforce son engagement contre le littering de cigarettes et fait de toutes ses places de jeux des lieux sans tabac. L'objectif est double : préserver l'environnement et permettre aux enfants de grandir en bonne santé.

## Littering de cigarettes : un problème environnemental sous-estimé



Les mégots de cigarettes sont toxiques et composés de plastique. Ils contiennent plus de **7'000 substances chimiques** et polluent les sols et les cours d'eau : un seul mégot peut contaminer jusqu'à **1'000 litres d'eau**. C'est pourquoi la Commune de Remaufens participe à la campagne nationale de stop2drop et informe la population sur les dangers du littering de cigarettes au moyen d'affiches, d'actions de sensibilisation et via ses canaux de communication.

## Assumer ensemble nos responsabilités

De mai à août 2026, de grandes affiches installées à Remaufens attireront l'attention sur le problème environnemental que représente le littering de cigarettes. La commune de Remaufens invite ses habitants à prendre conscience des conséquences du littering de cigarettes et à contribuer activement à rendre les espaces publics propres et agréables à vivre.

## Des places de jeux sans tabac pour protéger les enfants

Afin de protéger les enfants et les jeunes de l'usage de nicotine et la consommation de tabac, vapotes et puffs. **Dès le 12 mai 2026, toutes les places de jeux et abords des écoles de Remaufens seront sans tabac.** De nouveaux panneaux d'information de **Génération Sans Tabac** signalent clairement cette règle et invitent les habitants à contribuer à créer un environnement sain et adapté aux enfants. Les enfants doivent pouvoir jouer sans être exposés au tabagisme passif ni aux mégots de cigarettes.



La commune de Remaufens remercie toutes les personnes qui renoncent à consommer du tabac ou de la nicotine sur les places de jeux, servant ainsi d'exemple et contribuant à un cadre meilleur pour la santé des enfants.



Parallèlement, la commune encourage les personnes souhaitant arrêter de fumer à se tourner vers des ressources d'aide adaptées. Le site **[www.stopsmoking.ch](http://www.stopsmoking.ch)** est notamment recommandé comme outil d'accompagnement, proposant conseils, soutien et informations utiles pour entamer une démarche d'arrêt du tabac.

Dans le cadre de cette campagne, du matériel de sensibilisation est également mis à disposition à l'administration communale. Les habitantes et habitants peuvent notamment y obtenir des **cendriers de poche** ainsi que des **sachets de graines de fleurs bio**, symbolisant un engagement pour un environnement plus propre et plus sain. De plus, **un concours** est proposé à la population : testez vos connaissances et tentez votre chance pour gagner des bons dans des restaurants locaux.

La commune de Remaufens remercie chaleureusement l'ONG Stop2Drop, **[www.stop2drop.ch](http://www.stop2drop.ch)**, pour sa collaboration et invite la population à participer activement à cette démarche collective en faveur d'une génération sans tabac.

# Accueil Familial de Jour Veveysse (AFJV)

L'Association d'Accueil Familial de Jour du District de la Veveyse (AFJV) fête cette année ses 35 ans d'existence. L'occasion de mettre en lumière le travail précieux des accueillantes en milieu familial.

## Son but

Accueillir des enfants de 3 mois à la fin de la 8H au domicile des accueillantes en milieu familial. En 2025, cela représentait près de 350 enfants gardés sur l'ensemble du district. L'Association compte environ 40 accueillantes. A Remaufens, il y en a 2 : Julie Strehler et Francesca Pedone. Une 3<sup>ème</sup> accueillante va normalement débiter à l'automne prochain.



Elles accueillent chez elles jusqu'à 4 enfants préscolaires et 4 enfants scolaires, leurs propres enfants compris. Un joyeux groupe d'enfants qu'il faut occuper, choyer, stimuler, soigner et câliner.

« Mes journées commencent toujours par l'accueil des enfants et ce moment important où ils disent au revoir à leurs parents. Chaque enfant arrive avec son humeur, son énergie, et je prends le temps de m'adapter à chacun » nous explique Francesca.

La matinée s'organise ensuite autour d'activités d'éveil et de jeux. L'heure du repas, préparé par l'accueillante, arrive rapidement. Il faut parfois aller récupérer les enfants à l'école avant, l'occasion d'une promenade dans le village pour les plus petits. Chez Julie « le repas est un moment à la fois convivial et éducatif, où les enfants apprennent aussi les gestes du quotidien comme se laver les mains, le visage et se brosser les dents ».

Retour à l'école pour les plus grands pendant que les petits profitent d'un moment de repos ou de temps calme. Les fins de journée sont souvent propices à une balade ou à des activités motrices. Julie Strehler a mis en place plusieurs projets d'activités comme l'éveil musical ou la gym douce. Il est déjà temps pour les parents de revenir chercher leurs enfants après un bref compte rendu. Et voici une journée bien remplie passée chez l'accueillante.



Une accueillante en milieu familial n'est pas qu'une professionnelle de la petite enfance, elle est également infirmière, cuisinière, animatrice et confidente. Point essentiel pour Francesca, le respect du rythme de chacun « mon rôle est de respecter ça et de trouver un équilibre pour que chacun se sente bien ». Pour Julie, le lien avec les parents est également essentiel « Je veille à instaurer une communication transparente, à l'écoute des besoins de chaque famille, dans un climat de respect et de bienveillance ».



Pour être engagée, l'accueillante doit présenter un certificat médical et les casiers judiciaires de toutes les personnes du ménage de plus de 18 ans. Différents entretiens et visite du domicile sont faits pour vérifier les compétences de la personne. Chaque nouvelle accueillante doit ensuite suivre une formation de base de 53 heures, complétée par des formations continues.

Durant toute l'année, les accueillantes sont accompagnées et soutenues par 2 coordinatrices, Amélie Cavin et Mireille Jordan, éducatrices diplômées HES. Elles sont également là pour surveiller les milieux d'accueil et vérifier la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants. En effet, l'Association est mandatée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse pour le suivi et la surveillance des milieux d'accueil.

Nous travaillons en permanence sur la qualité d'accueil afin de garantir à chaque enfant un cadre sécurisé et adapté à ses besoins. Ce type d'accueil à taille humaine dans un environnement familial permet un accompagnement personnalisé à chaque enfant, au sein d'un petit groupe et avec une seule et même personne référente.

Pour Julie « *C'est un métier riche de sens, où chaque journée est différente* ». Francesca souligne le fait que « *voir les enfants grandir, évoluer et s'épanouir est une vraie satisfaction, et c'est ce qui me motive chaque jour* ».

Laetitia Gliottone, Directrice de l'Accueil Familial de Jour

## Bornes Hydrantes

Nous vous rappelons que seuls les employés communaux sont autorisés à manipuler les bornes hydrantes pour des services aux citoyens (remplissage de piscine, camion de curage, autres travaux divers...).

Un forfait de CHF 70.- est à prévoir lors de l'ouverture et/ou la fermeture d'une vanne puis CHF 70.- par heure supplémentaire en plus du volume d'eau.



## Programme de tir

Les tireurs astreints de Remaufens sont invités à effectuer leurs tirs obligatoires pour l'année 2026 au stand des Marais à Châtel-St-Denis, selon les dates suivantes :

**Vendredi 12 juin de 18h00 à 20h00**

**Vendredi 28 août de 18h00 à 20h00**

D'autre part, les tirs de Commune se dérouleront également à Châtel-St-Denis :



**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet de 17h30 à 20h00**

**Mercredi 8 juillet de 17h30 à 20h00**

**Programme complet sur le site internet de la commune.**

## App Looping



Afin de vous aider à trier correctement vos déchets, nous vous recommandons l'utilisation de l'application **LOOPING**, votre guide du tri en poche, que vous pouvez télécharger à l'aide du QR-code ci-dessous.

Le personnel de la déchèterie souhaite rappeler à la population que tout matériel ayant été en contact avec de la nourriture doit être éliminé dans les **sacs poubelle taxés** et ne doit pas être déposé avec le papier. Par exemple, les cartons des pizzas ou burgers, ...



# Sondage Mobilité – commission de l'énergie

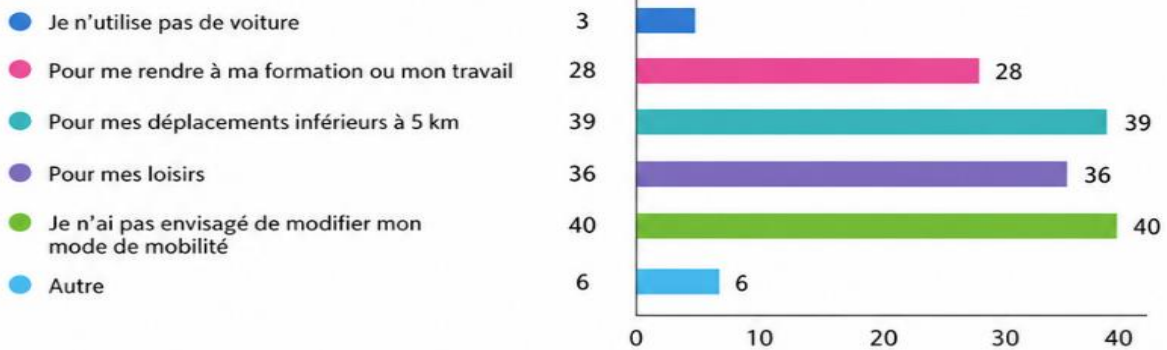
Dans le cadre de sa réflexion sur la mobilité un sondage a été réalisé auprès de la population, fin octobre 2025, afin de mieux comprendre les habitudes de déplacement et les besoins des habitants.

Au total, 112 personnes ont participé à cette enquête. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 35 à 49 ans, avec 48 participants. Les résultats montrent également que le **moyen de transport actuellement le plus utilisé est la voiture individuelle**.

Les graphiques ci-après présentent une synthèse des principaux résultats obtenus.

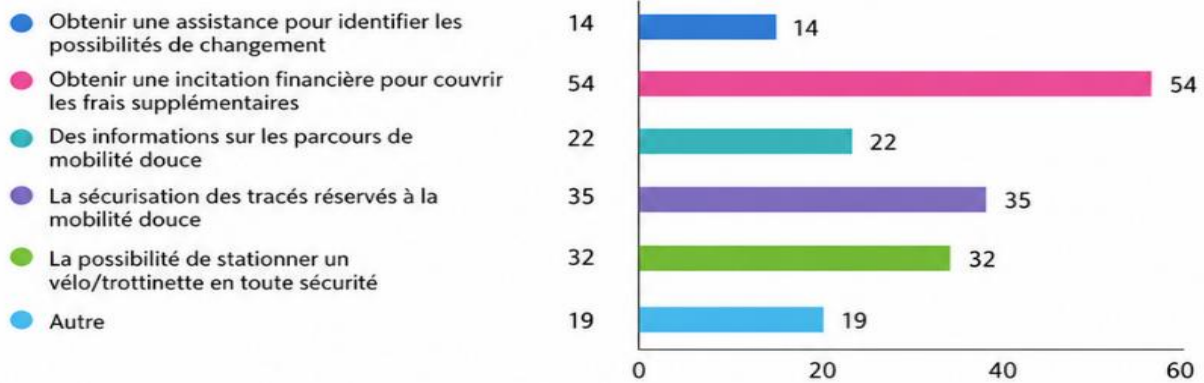
## Graphe 7

7. Avez-vous déjà envisagé de modifier votre mode de mobilité - déplacements seul en voiture :



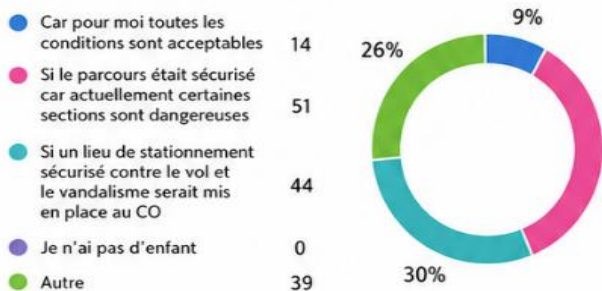
## Graphe 9

9. Ces changements pourraient m'encourager à changer mon/mes modes de déplacement :



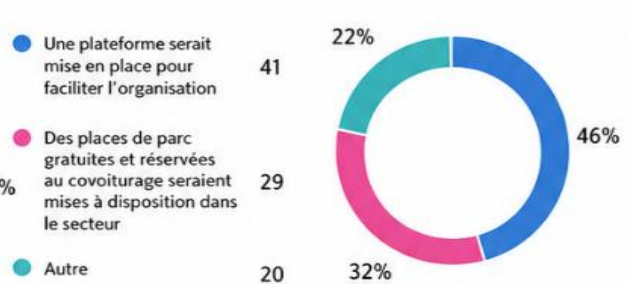
## Graphe 12

12. Je laisse ou laisserais mes enfants aller au CO de Châtel-St-Denis à vélo.



## Graphe 13

13. La mobilité en covoiturage pourrait m'intéresser si :



## Frelon asiatique : restons vigilants !

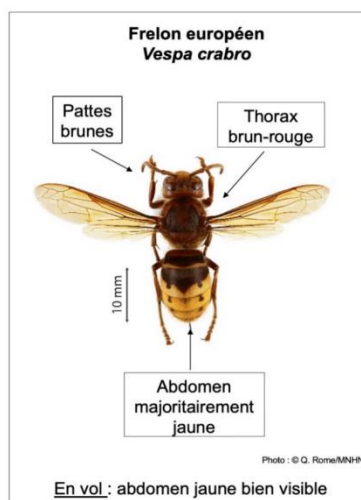
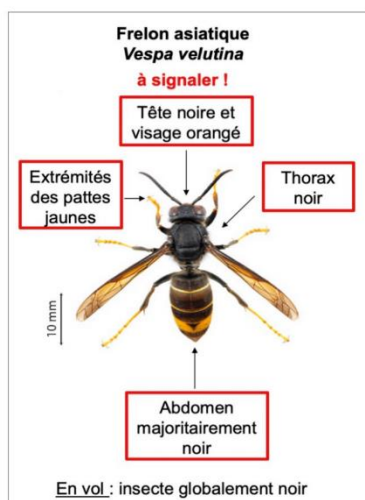
Le frelon asiatique à pattes jaunes, espèce invasive présente en Suisse, représente une menace pour les abeilles et la biodiversité. La Commune invite la population à rester vigilante, notamment au printemps et en été, et à signaler toute observation suspecte. Cet insecte se reconnaît notamment à son aspect sombre et à l'extrémité jaune de ses pattes. En cas de doute, il est recommandé de prendre une photo et de ne pas intervenir soi-même sur un nid potentiel.

### Que faire si on voit un frelon asiatique

1. Identifier l'insecte selon l'image
2. Annoncer l'observation sur la plateforme [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) avec une image
3. Chercher la présence d'un nid dans les environs et l'annoncer sur la plateforme mentionnée
4. Ne pas essayer de le piéger : risque de dommages collatéraux aux autres pollinisateurs



[www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)



## Félicitations aux apprentis et étudiants



Le Conseil Communal offre CHF 100.- à chaque apprenti et étudiant ayant obtenu son premier certificat de fin d'apprentissage ou de fin d'études post-obligatoires en 2026.

La prime est offerte sur présentation du certificat au Secrétariat communal avant le 31 décembre de l'année d'obtention du papier. Le Conseil communal leur souhaite plein succès pour l'avenir.

## Fermeture du secrétariat communal et déchetterie

L'administration communale sera fermée :

**Du lundi 27 juillet au vendredi 7 août 2026**

La déchetterie sera fermée aux dates suivantes :

**Samedi 1<sup>er</sup> août 2026 (Fête Nationale)**

**Samedi 15 août 2026 (Assomption)**

Le Conseil communal ainsi que le personnel communal vous souhaitent un magnifique été et de très belles vacances estivales

